

Les acteurs de la prévention au travail

L'inspection du travail

DOC L'inspection du travail

L'inspection du travail, *via* ses agents (inspecteurs ou contrôleurs du travail), **contrôle l'application du droit du travail**.

Elle conseille et informe les employeurs, les salariés sur leurs droits et leurs obligations, facilite la conciliation amiable entre les parties, notamment lors des conflits collectifs. Elle constate également les infractions en matière de discrimination, les délits de harcèlement ou moral. Elle possède un pouvoir de décision car l'employeur doit, dans certaines situations, obtenir son autorisation avant d'agir (ex. : règlement intérieur).

Elle peut enquêter sur un accident grave, pénétrer dans l'entreprise et la visiter, sans avertissement préalable. Les constats d'inspection peuvent donner lieu à des observations rappelant les règles en vigueur, des mises en demeure

de se conformer à la réglementation ou des procès-verbaux pour les infractions pénales.

Dans les situations prévues par la loi, l'inspection du travail peut prendre l'initiative d'arrêter une activité pour retirer un salarié ou des salariés d'une situation le ou les exposant à un risque grave et imminent, pour que l'employeur prenne les dispositions nécessaires afin d'être conforme à la réglementation en vigueur.



vidéo

Le rôle de l'inspecteur du travail.

foucherconnect.fr / 23psp056

Vous présenterez oralement à la classe le rôle de l'inspection du travail. Pour vous aider dans votre tâche, vous pouvez répondre aux questions suivantes :

- 1 – Quelles sont les activités relevant de l'inspection du travail ?
- 2 – Avec qui l'inspecteur du travail fait-il équipe ?
- 3 – Quels sont les deux principaux objectifs des inspecteurs du travail ?
- 4 – Par quoi passe la prévention au travail ?
- 5 – L'inspection du travail est-il un acteur de prévention interne ou externe à l'entreprise ?